

Une page d'histoire : 13

LOUIS DE LA CHAMBRE

Un homme du Moyen Âge au milieu des turbulences politiques du XV^{ème} siècle en Savoie

Louis de La Chambre est issu de la deuxième branche des seigneurs du même nom : il est fils d'Aymon et petit-fils de Jean de Seyssel et de Marguerite de La Chambre. Louis voit le jour vers l'année 1450, certainement au château de La Rochette, bien de son grand-père, Jean. Pendant les premières années de sa vie, il participe auprès de son père Aymon à l'expansion du domaine des vicomtes de Maurienne ou plutôt à sa consolidation.

Le contexte politique est alors calme et le jeune Louis participe déjà à des actes de pouvoir, auprès de son suzerain, le comte de Savoie, Amédée IX.

En 1471 meurt son père, Aymon et le 12 septembre de la même année, Louis est investi du fief familial : il a tout juste une vingtaine d'années. Il n'a pas le temps de souffler: les événements vont s'enchaîner:

le 16 avril 1472 meurt Amédée IX. Ses deux fils étant bien jeunes, sept et quatre ans, c'est Yolande de France, soeur du roi Louis XI et veuve d'Amédée IX qui devient régente. Louis prend dès lors certaines responsabilités : il est membre du conseil ducal.

En octobre 1478, la régence prend fin avec la mort de Yolande. Il s'en suit une période de doute : le pouvoir est vacant. Il faut attendre « les assises de Rumilly » et le 19 janvier 1480 sous la forte influence française de Louis XI, Louis de La Chambre est nommé gouverneur et chambellan des Etats de Savoie : il gouverne donc auprès du jeune duc Philibert de Savoie qui a quinze ans. Mais Louis XI prend ombrage du vicomte de Maurienne et manoeuvre en voulant faire revenir en France le jeune duc Philibert.

La Chambre prend alors sous sa protection son jeune souverain depuis Turin où il se réfugie au mois de décembre 1481. Louis XI utilise alors le frère d'Amédée IX, Philippe de Savoie pour se rapprocher de La Chambre. En fait, il y a trahison et Louis de La Chambre se trouve prisonnier et condamné pour crime de lèse majesté le 20 février 1482. Il sera emprisonné pendant une année et demi dans les geôles du château d'Avigliana.

Les morts se succèdent à la cour: Philibert décède le 22 avril 1482. Charles, son frère, est alors le successeur désigné et il va tout faire pour la libération du comte de La Chambre : celle ci intervient au mois d'août 1483. Louis rentre dans ses droits mais peu de temps après, le 13 mars 1489, meurt le jeune duc-charles. Blanche de Montferrat, sa femme, assure une nouvelle régence et Louis de La Chambre redevient son principal conseiller: il est nommé chambellan le 15 octobre 1490.

Mais la politique intérieure est fluctuante à cette époque et La Chambre est de nouveau en mauvaise posture : il s'oppose de nouveau à Philippe de Savoie dit sans terre. Il y a même bataille à Chancy près de Genève en juin 1491. Louis a juste le temps de se réfugier en France.

Par sentence du 31 août 1491, il est de nouveau et pour la deuxième fois condamné à la confiscation de ses biens, notamment ses châteaux sont démantelés (ce sera la fin de l'antique château féodal des La Chambre à Notre Dame du Cruet). Louis trouve appui en France auprès du nouveau roi Charles VIII et par de multiples artifices diplomatiques, il rentrera en Savoie début 1492, récupérant une partie de ses biens. Ironie du sort, la carrière politique de Louis ne s'arrêtera pas là puisqu'il devient à la fin 1496, le principal conseiller du nouveau duc... Philippe, son ancien « ennemi » puis de son fils Philibert II. Le sommet de la carrière politique et diplomatique du chambrain sera la signature du traité d'alliance franco-savoyard du 22 février 1498 de Château Renaud. Louis signe ce traité pour le comte de Savoie.

Cités de façon sommaire, ces faits qui s'échelonnent sur seulement une trentaine d'années marquent bien l'instabilité politique du moment: morts et régences se succèdent. Le comte de La Chambre, à la pointe « du combat » aura connu à la fois la gloire d'être à la tête du pouvoir mais aussi la déchéance, certes provisoire, avec deux accusations et condamnations. Cette fin de XV^e siècle est le signe pour la maison de Savoie, d'un réel affaiblissement après l'apogée du XIV^e siècle : c'est la fin d'une époque florissante, nous sommes seulement à une trentaine d'années de l'occupation française de François 1^{er} qui marquera un tournant dans l'évolution du « petit pays savoyard ».

Philippe De Mario